Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES







RAPPORT D'ACTIVITÉ

ÉDITION 2023

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024



L'ÉDITO DU PRÉSIDENT

Le rapport d'activité est une figure imposée pour les collectivités qui doivent, au travers de ce document, dresser un bilan des actions menées au cours de l'exercice précédent. Dans la continuité de l'élaboration du projet de mandat en 2022, 2023 a été une année charnière qui devait permettre de passer de la vision à l'action. C'est chose faite !

Au-delà des données chiffrées qui concrétisent les avancées et que chacun pourra retrouver dans ce document, l'année 2023 a été marquée par une collaboration renforcée avec les communes membres de la CCPR, avec les intercommunalités voisines ainsi qu'avec les partenaires institutionnels ou encore le monde de l'entreprise. Il en va de même au sein de la CCPR avec une harmonie croissante dans les relations entre élus, entre élus et techniciens ou au sein même des équipes.

L'ouverture de l'Espace France Services à La Roche-sur-Foron qui facilite l'accès et l'accompagnement des habitants pour leurs démarches administratives, l'animation du dispositif *Entrez dans la boucle* qui réunit des dirigeants du secteur privé pour créer des synergies et innover pour la préservation de l'environnement, le travail de conception du Parc d'activités économiques des Jourdies qui mobilise en pleine concorde, les services et les élus du Département, de l'État, de la CCPR, de la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny ou encore le projet de la ferme de Corbattaz qui organise et développe des partenariats autour du maraîchage et de l'insertion professionnelle par une agriculture responsable sont autant de concrétisations qui marquent l'efficacité de l'approche et la force des relations dans les partenariats.

Par ces exemples, c'est la culture du dialogue, des échanges, des relations constructives et du travail en transversalité que j'entends saluer, car selon la formule consacrée, il est certes possible d'aller plus vite tout seul, mais il est certain qu'ensemble on va plus loin !

Je remercie l'ensemble des acteurs qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de cet exercice 2023, pour leur soutien, leur confiance et leur engagement en faveur du Pays rochois.

David RATSIMBA
Président de la Communauté de Communes du Pays Rochois

SOMMAIRE

1 - LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES	4
2- L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE	10
• L'économie	10
• L'urbanisme	11
• L'habitat	11
3 - LA PRÉVENTION & LA GESTION DES DÉCHETS	12
4 - L'EAU	14
5 - L'ENFANCE	15
6 - L'ADMINISTRATION	16
• Les ressources humaines	16
• Les finances	17
• La communication	18
7 - L'AGRICULTURE	19
8 - LA TRANSITION	20
9 - LES BÂTIMENTS	21
10- LA MOBILITÉ	22
11 - LE SPORT	23
12 - LA SOLIDARITÉ	24

Rapport d'activités 2023
de la Communauté de Communes
du Pays Rochois

Rédaction et montage : Services de la CCPR
Impression : xxx
Tirage : xx exemplaires
Photos : © Gilles Bertrand (sauf mention contraire), Adobe Stock, Freepik,

Communauté de
Communes du Pays Rochois
Maison du Pays
[illegible]
[illegible]-sur-Foron
www.ccpaysrochois.fr

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2024

1 LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

1.1 PRÉSENTATION

Créée le 1er janvier 2000, la Communauté de Communes du Pays Rochois est présente au quotidien dans la vie des habitants du territoire. L'intercommunalité assure ainsi plusieurs **missions d'intérêt général**.



LES COMPÉTENCES PRINCIPALES:

EAU POTABLE

ASSAINISSEMENT

DÉCHETS

ÉCONOMIE

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

MATERNELLES

1.2 LES NEUF COMMUNES

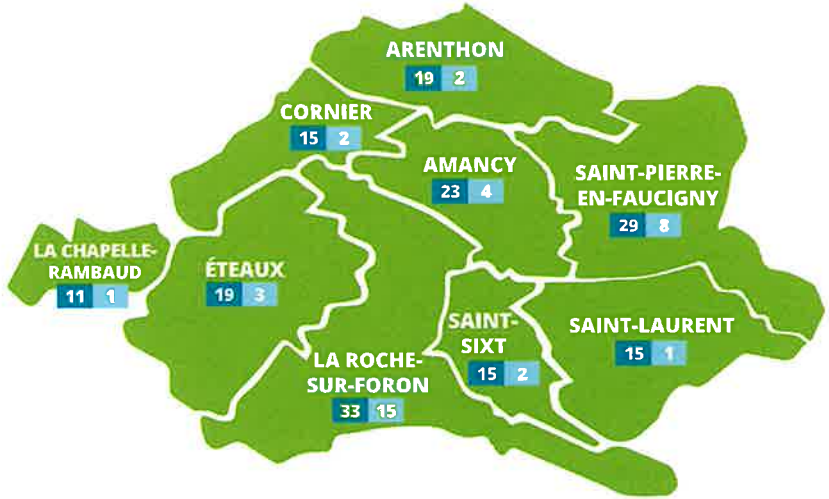

Saint Pierre en Faucigny — Au carrefour de la ville et de la nature

Amancy — au cœur du Pays Rochois

ETEAUX

Arenthon Haute-Savoie

la roche sur foron — cité médiévale au cœur des Alpes

SAINT-SIXT

CORNIER

Saint - Laurent

La Chapelle Rambaud

Le Pays Rochois — Communauté de communes

C'est **29 912** Habitants en 2023

Une superficie de **93,9 km²**

82,1% De taux d'activité moyen

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-066-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

1.3 LA GOUVERNANCE

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
AVEC 38 ÉLUS

La Communauté de Communes du Pays Rochois est administrée par le Conseil Communautaire. Les conseillers communautaires élisent un Président et des vice-présidents.

Qui ? 38 conseillers communautaires

Fréquence ? Conseils mensuels, en alternant dans une des communes-membres.

Comment ? Le Conseil Communautaire est l'organe délibérant chargé de gérer, par ses délibérations, les affaires de l'intercommunalité dans la limite des missions qui lui ont été transférées. Il est composé de représentants de chaque commune, appelés conseillers communautaires, élus dans leur commune respective.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE
AVEC 15 ÉLUS



Le Président, les Vice-Présidents, les Conseillers Délégués et les Maires de chacune des 9 communes du Pays Rochois, font partie du Bureau Communautaire, dont le rôle est d'orienter au quotidien la politique de la collectivité.

Qui ? 15 membres

Fréquence ? Le Bureau se réunit toutes les semaines à la Maison de Pays à La Roche-sur-Foron.

Comment ? Le Bureau élabore la politique de la Communauté de Communes. Il étudie les grands projets et dossiers, prépare en lien avec les commissions les délibérations qui seront étudiées par le Conseil Communautaire.

8 Conseils communautaires

41 Réunions de bureau

210 Délibérations



QU'EST CE QU'UNE COMMISSION ?

Les commissions instruisent les affaires qui leur sont soumises par le président ou le vice-président et peuvent entendre des personnes qualifiées extérieures au conseil communautaire.

Qui ? Les Vice-Présidents, les élus désignés, les référents technique.

Fréquence ? Variable.

Comment ? Les séances des commissions ne sont pas publiques. Elles n'ont pas de pouvoir de décision et émettent leur avis à la majorité des membres présents, sans qu'un quorum soit exigé.

LES 12 COMMISSIONS :

- **Économie, pôle d'échanges multimodal, petites villes de demain, tourisme, politiques contractuelles**
- **Finances, RH, communication, évaluation des politiques publiques**
- **Prévention et gestion des déchets, assainissement, eaux pluviales, environnement**
- **Agriculture, Programme Alimentaire Territorial et ruralité**
- **Enfance et scolaire**
- **Aménagement et habitat**
- **Ressource et distribution en eau potable**
- **Mobilités et transports**
- **Environnement et transition durable**
- **Sport et culture**
- **Patrimoine immobilier bâti et non-bâti**
- **Solidarités**

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

1.4 LES ÉLUS

LES MEMBRES DU BUREAU QUI SE RÉUNISSENT CHAQUE SEMAINE



David RATSIMBA
Président de la CCPR
Maire d'Éteaux



Claude THABUIS
1er Vice-Président
2e adjoint de la Roche-sur-Foron



Valérie BOUVIER
2e Vice-Présidente
1ère adjointe de Saint-Pierre-en-Faucigny



Dominique DOLDO
3e Vice-Président
Maire d'Amancy



Chantal COUDURIER
4e Vice-Présidente
Maire d'Arenthon



Boris AVOUAC
5e Vice-Président
Maire de Saint-Laurent



Isabelle MOURER
6e Vice-Présidente
1ère adjointe de Saint-Sixt



Michel ROUX
7e Vice-Président
Maire de Cornier



Christelle ITNAC
8e Vice-Présidente
Conseillère municipale de la Roche-sur-Foron



Matthieu BACH
Conseiller délégué
Maire de La Chapelle-Rambaud



Pierrick DUCIMETIERE
Conseiller délégué
Maire de la Roche-sur-Foron



Stéphanie CONTAT
Conseillère déléguée
Conseillère municipale de Saint-Pierre-en-Faucigny



Bernard Gaillard
Conseiller délégué
1er adjoint d'Éteaux



Marin GAILLARD
Maire de Saint-Pierre-en-Faucigny



Jean-Claude HARMAND
Maire de Saint-Sixt



Eric BRAND
1er adjoint d'Amancy



Sonia PAUZE
Conseillère municipale d'Amancy



Nelly RAMUS
Conseillère municipale d'Amancy



Philippe COURTIN
3e adjoint d'Arenthon



Franca VIVIAND
2e adjointe de Cornier



Maryse GENTILLE
Conseillère municipale déléguée d'Éteaux



Isabelle BELIN REGARD
Conseillère municipale déléguée de la Roche-sur-Foron



Thierry BETHAZ
4e adjoint de la Roche-sur-Foron



Sandrine BUISSON
1ère adjointe de la Roche-sur-Foron



Benoit CHAMBOURDON
Conseiller municipal de la Roche-sur-Foron



Catherine COLLOMB
Conseillère municipale déléguée de la Roche-sur-Foron



Patrice CONTAT
Conseiller municipal de la Roche-sur-Foron



Sebastien COTTET
Conseiller municipal délégué de la Roche-sur-Foron



Marie FISCHER
Conseillère municipale de la Roche-sur-Foron



Saïda HADDOUR
5e adjointe de la Roche-sur-Foron



Marc LOCATELLI
6e adjoint de la Roche-sur-Foron



Théo LOMBARD
8e adjoint de la Roche-sur-Foron



Nicole RANNARD
Conseillère municipale de la Roche-sur-Foron



Daniel BUFFLIER
2e adjoint de Saint-Pierre-en-Faucigny



Dominique CORNET
Conseillère municipale de Saint-Pierre-en-Faucigny



Guy DUJOURD'HUI
5e adjoint de Saint-Pierre-en-Faucigny



Eddi ETIENNE
4e adjoint de Saint-Pierre-en-Faucigny



Laurence PARROT
de Saint-Pierre-en-Faucigny

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

2 L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

2.1 L'ÉCONOMIE

L'INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES
UN OUTIL STRATÉGIQUE

En 2023, un inventaire a été réalisé.

Il permet notamment :
- d'identifier les ressources disponibles : en recensant toutes les zones d'activités économiques, leurs entreprises, les propriétaires.

Et il permettra :
- de promouvoir le développement économique local : en mettant en valeur les atouts des différentes zones, les collectivités peuvent attirer de nouvelles entreprises, favorisant ainsi la création d'emplois et la croissance économique ;
- d'optimiser la planification territoriale, l'IZAE est un outil précieux pour la planification urbaine et territoriale, permettant aux autorités locales de prendre des décisions éclairées en matière d'aménagement du territoire.



RÉPARTITION DES ZONES
AVEC LEUR NOMBRE D'ENTREPRISES ET D'EMPLOIS

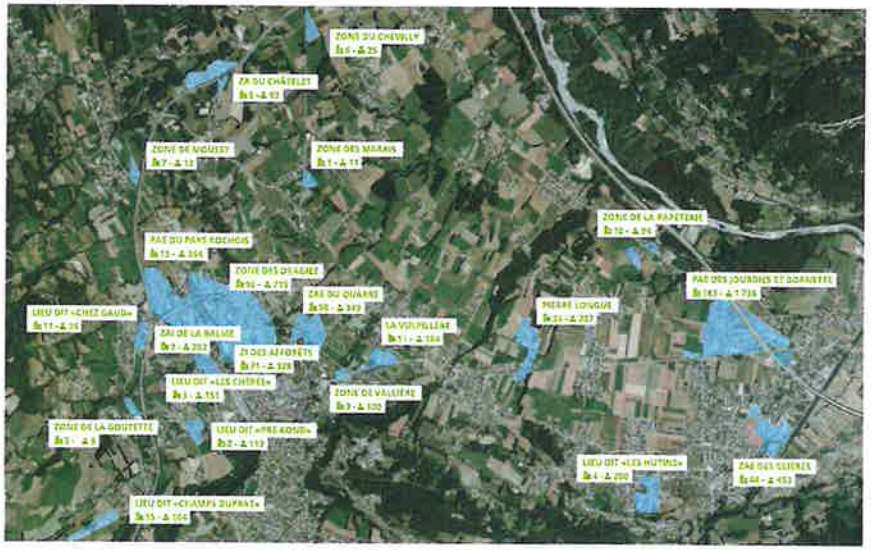

2.2 L'URBANISME

LES AUTORISATIONS DU DROIT DES SOLS (ADS)
UN SECTEUR TOUJOURS DYNAMIQUE

L'instruction réglementaire des demandes d'autorisations d'urbanisme est assurée pour 8 des 9 communes. La Roche-sur-Foron disposant de son propre service d'instruction des ADS. En 2023, 651 dossiers ont été traités, dont :



2.3 L'HABITAT

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH)
UNE ANNÉE DE CONCRÉTISATION

Le PLH de la CCPR a été approuvé, avec 12 actions déclinées sur le territoire pour une durée de 6 ans et un budget de 3 933 380 euros.



Afin d'engager une dynamique, les premiers travaux de certaines actions ont été lancés avant que le PLH ne devienne exécutoire. Il s'agit notamment de :

PLAN D'ACTION FONCIER :
ACTION N°1 DU PLH

Des documents et des cartographies ont été réalisés par L'Établissement Public Foncier 74 afin d'identifier les fonciers stratégiques sur le territoire.

PRÉ-ÉTUDE D'UNE OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) :
ACTION N°5 DU PLH

L'objectif de cette opération est d'apporter des aides financières, techniques et administratives aux propriétaires privés et aux copropriétés désireux de réaliser des travaux [illegible] sur le territoire.
L'étude menée en 2023 a permis de calibrer l'OPAH à venir.

3 LA PRÉVENTION ET LA GESTION DES DÉCHETS

POURSUITE DES ACTIONS
EN FAVEUR DE LA RÉDUCTION DES DÉCHETS

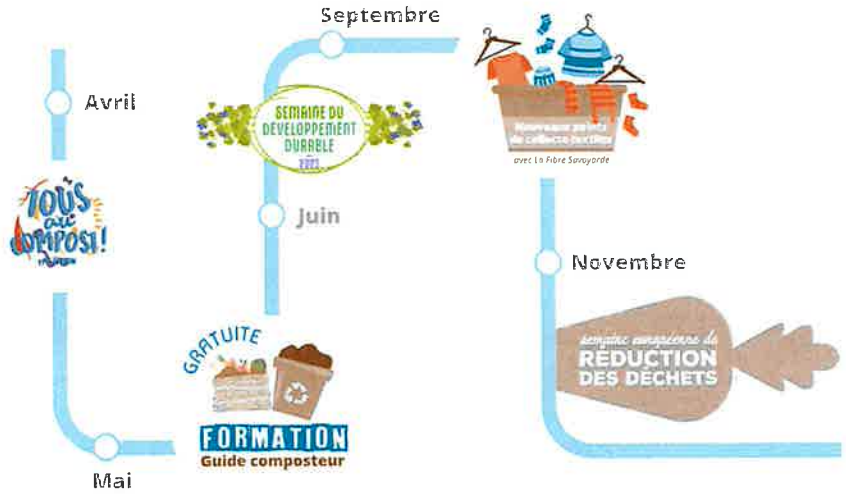

UNE OPTIMISATION DES CIRCUITS DE COLLECTE POUR LA SÉCURITÉ DES AGENTS ET UNE EFFICACITÉ RENFORCÉES

Lancement d'un travail d'optimisation des circuits de collecte des ordures ménagères pour :
- améliorer la sécurité des agents ;
- rendre la collecte plus efficace en fonction des besoins de ramassage.



EN DECHETERIE :
DES AMÉLIORATIONS À VENIR !



Aujourd'hui, deux étapes cruciales ont été franchies :
- la signature des conventions pour étendre les Responsabilités Élargies du Producteur (REP) à la déchèterie, incluant la gestion des jeux, jouets, articles de bricolage et de jardinage ;
- la validation d'un scénario clé pour le projet de la nouvelle déchèterie. Les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage ont été attribuées, marquant ainsi le début d'une collaboration prometteuse.

PRODUCTEURS DE BIODÉCHETS
UN ACCOMPAGNEMENT

Application de la réglementation concernant les gros producteurs de biodéchets en les accompagnant vers les filières spécifiques de traitement.



LA COMPOSITION DES ORDURES MÉNAGÈRES : DES DÉCHETS À VALORISER

215 kg/
- 8kg par rapport à 2022

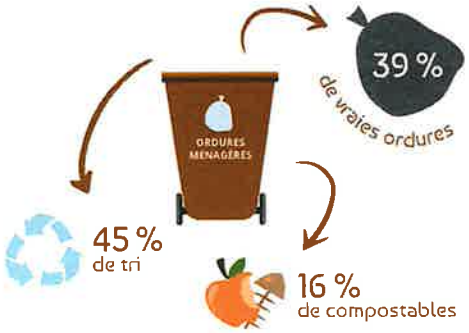

334 composteurs distribués

18 lombricomposteurs distribués

7 aires de compostage partagé mises en place

300 JOURS d'ouverture de la déchèterie

362 passages de véhicules en déchèterie, par jour en moyenne

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

4 L'EAU

LA PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE AU TRAVERS D'ACTIONS CONCRÈTES

Surveillance régulière de l'évolution de la ressource dans le temps, au niveau de la nappe et des captages.

La démarche de diagnostic permanent des réseaux d'eaux usées permet d'identifier rapidement les interventions nécessaires et de donner la priorité aux tronçons nécessitant des investissements.

Des travaux sont entrepris pour éliminer les eaux de drainage claires dans les réseaux d'eaux usées, afin de les réintégrer au milieu naturel.

Des travaux de renouvellement des canalisations d'alimentation en eau potable défectueuses et/ou trop anciennes sont réalisés afin de réduire les prélèvements dans la ressource.



L'ASSAINISSEMENT UNE GESTION VERTUEUSE

La CCPR est toujours active dans la maîtrise et la diminution de son impact sur l'environnement en faisant évoluer ses pratiques pour s'inscrire dans une économie circulaire. Les déchets sont considérés comme une ressource et une gestion plus vertueuse est mise en place, grâce à :

- **la valorisation des boues en compost,** pour être utilisé pour amendement des terres agricoles ;
- **la production de biométhane** et sa réinjection dans le réseau de gaz du territoire ;
- **l'utilisation d'une pompe à chaleur** permettant d'utiliser les calories de l'eau traitée dans le cadre de la production de biométhane ;
- **la limitation de la consommation d'énergie de la station d'épuration** (STEP) grâce à l'installation d'équipements moins énergivores.

LE PARCOURS DE NOTRE EAU EN CHIFFRES

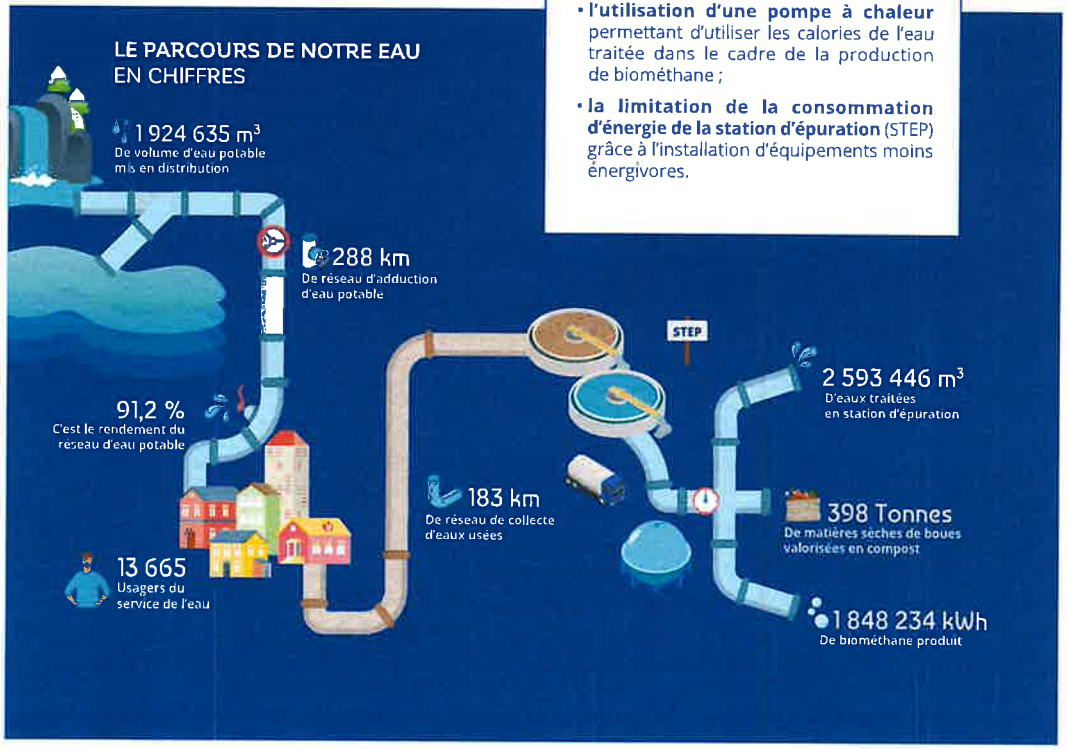

5 L'ENFANCE

LE SERVICE ENFANCE GÈRE DEUX ACCUEILS ÉDUCATIFS DIFFÉRENTS



Chaque jour, près de 900 enfants de maternelle bénéficient d'un accueil périscolaire. La CCPR gère également les 8 écoles qui les accueillent, ainsi que leur équipement et leur entretien.

LE MATIN

15
Enfants accueillis par école

LE SOIR

45
Enfants accueillis par école

LA PAUSE MERIDIENNE

105
Enfants accueillis par école

ACCUEIL DE LOISIRS

Le centre de loisirs de Montisel, installé en pleine nature, accueille les enfants de 3 à 12 ans sur deux temps distincts. En 2023, plus de 700 enfants ont bénéficié de cette offre.

140
Enfants par mercredi

150
Enfants par jour durant les vacances

À titre d'exemple, le coût moyen d'une journée au centre de loisirs est réparti comme suit :

- 74% payé par la CCPR,
- 20% payé par les Parents,
- 6% payé par la CAF.

UNE ÉQUIPE QUI FACILITE LA PRISE EN COMPTE, LE BIEN-ÊTRE ET L'ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

L'ensemble des accueils éducatifs collaborent étroitement avec les écoles en s'appuyant sur un document cadre, le Projet Éducatif de Territoire (PEDT), adapté en fonction de l'âge des enfants.



En plus d'assurer la sécurité et le bien-être physique et émotionnel des enfants, plusieurs préoccupations communes unissent ces services :

- encourager la participation des enfants à la planification de leurs loisirs en offrant une diversité d'activités adaptées à leurs désirs et besoins ;
- sensibiliser au changement climatique en mettant en place des actions telles que le tri des déchets, la lutte contre le gaspillage alimentaire, l'initiation à des projets de jardinage, le compostage et la création de nichoirs ;
- favoriser [illegible] appropriation du territoire par les enfants.

Accusé de réception en préfecture
075-247400724-20240625-DCLIB2024-066-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

6 L'ADMINISTRATION

6.1 LES RESSOURCES HUMAINES

ÉTATS DES LIEUX DES AGENTS



135 Agents

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF HOMMES/FEMMES :



24 % D'hommes

76 % De femmes

RÉPARTITION DES EFFECTIFS PAR STATUT :

Titulaires	Contractuels
73 %	27 %

LES PAIES :

1 932 paies soit une moyenne mensuelle de **161**

LES CARRIÈRES :

1 008 Arrêtés (carrières, maladie, positions)

LES RECRUTEMENTS :

49 Offres d'emploi publiées

18 réouvertures de postes non-pourvus et 490 CV reçus

PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS
UN ENGAGEMENT FORT DE LA PART DE LA COLLECTIVITÉ

SENSIBILISATION ET FORMATIONS :

La lutte contre les discriminations, le racisme et le sexisme est une priorité. De plus, une participation active a été observée lors de la semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées, avec la mise en place de deux sessions informatives sur les différents types de handicap et la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH).



50% Des agents formés à la prévention et secours civiques de niveau 1



48% Des agents formés à l'utilisation des extincteurs

En 2023, la mise en place et le début de l'application du plan d'action de la démarche Qualité de Vie au Travail et des Conditions de Travail ont été réalisés.

POINTS FORTS DE 2023

- Révision du RIFSEEP et son application en Juin 2023.
- Organisation de 2 demi-journées autour de la santé et du bien-être des agents (ateliers autour de la santé au travail avec mise à disposition de créneaux pour des massage assis).
- Organisation de 2 demi-journées sur la sensibilisation au handicap en lien avec la cellule handicap du C.D.G. 74.

6.2 LES FINANCES

BUDGET 2023
D'OÙ VIENNENT LES RECETTES ?

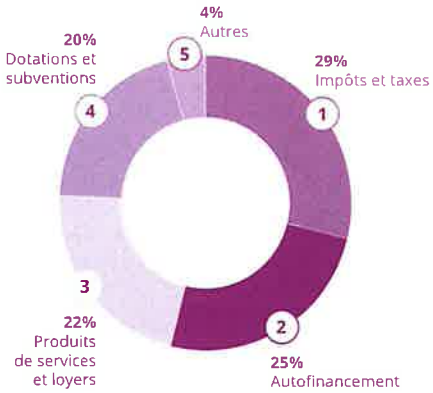

(1) Impôts et taxes
- Taxes sur les ménages: taxe d'habitation sur les résidences secondaires, taxe foncière bâti et non-bâti
- Fiscalité professionnelle : CFE et TASCOM
- Compensation des réformes fiscales : suppressions de la taxe d'habitation sur les résidences principales et de la CVAE
- Taxe GEMAPI

(2) Autofinancement
- Excédents reportés (réserves de la collectivité pour financer les futurs investissements)

(3) Produits des services et loyers
- Redevance des Ordures Ménagères
- Participation des familles aux accueils de loisirs, prestations
- Prestation pour l'eau et l'assainissement
- Refacturation des actes d'urbanisme,
- Vente des terrains

(4) Dotations et subventions
- Dotations de l'Etat et subventions (Région, Département, ADEME, Agence de l'Eau, CAF...)

(5) Autres
- Attributions de compensation

TOTAL DES DÉPENSES : 37 545 641 EUROS *

* Ces éléments comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de tous les budgets de la Communauté de Communes.

COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES SUR LA BASE DE 100 EUROS ?

31€ EAU ET ASSAINISSEMENT

15€ ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

15€ GESTION DES DÉCHETS

12€ ENFANCE

11€ AMÉNAGEMENT

7€ ÉCONOMIE

7€ ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2€ SPORT



6.3 LA COMMUNICATION

DE NOUVEAUX SUPPORTS
POUR AMÉLIORER LA COMMUNICATION INTERNE ET EXTERNE

En 2023, des nouveaux supports de communication ont été développés dans le but de renforcer les liens tant avec les habitants qu'avec les agents.

Pour améliorer la communication externe de manière dynamique et efficace, l'application Intramuros a été mise en place, elle est désormais accessible aux neuf communes. **Intramuros permet aux habitants d'avoir un accès instantané aux dernières actualités locales ainsi qu'aux services essentiels de leur commune et de l'intercommunalité.**

En parallèle, pour renforcer la communication interne et favoriser le sentiment d'appartenance à la collectivité, « Les Échos de la CCPR » a été créé. Cette revue bimestrielle est destinée à tous les agents de la CCPR. Elle met en avant les événements internes, les succès collectifs, les arrivées et les promotions, tout en partageant les bons plans du territoire. « Les Échos de la CCPR » est un outil visant à valoriser nos équipes et à encourager l'échange d'informations au sein de la collectivité.



UN ENGAGEMENT
POUR UNE COMMUNICATION PERMANENTE

Le service communication organise et communique également sur de nombreux événements tels que la Semaine du Développement Durable, la Semaine de Réduction des Déchets, ainsi que Tous au Compost. De plus, il assure la couverture des événements institutionnels comme le Forum des Collectivités, ainsi que la valorisation de différents projets.

333 Posts Facebook sur l'année 2023

52 Podcasts (Mag radio diffusé sur Perrine FM)

2 Vidéos tournées avec un prestataire pour parler du service Ordures Ménagères

147 Posts Linkedin sur l'année 2023

13 Newsletters sur de nombreux sujets

14 Reportages photos avec un prestataire pour mettre en avant les agriculteurs du territoire

7 L'AGRICULTURE



LA FERME DE CORBATTAZ
UN PROJET QUI SE CONCRÉTISE

Le soutien à l'agriculture durable a été renforcé par la signature d'une convention de coopération avec plusieurs partenaires pour le développement de la Ferme de Corbattaz. Cette collaboration intègre des mesures environnementales strictes, telles que l'interdiction des produits phytosanitaires et le respect du cahier des charges de l'agriculture biologique.

Pour les années à venir, la Ferme de Corbattaz se profile comme un véritable laboratoire d'initiatives novatrices. Parmi les projets prévus figurent :

- l'aménagement de serres dédiées au maraîchage ;
- la mise en place d'une ferme collective ;
- un programme de réinsertion professionnelle par le biais de l'agriculture ;
- un espace test agricole.

LE PROGRAMME ALIMENTAIRE TERRITORIAL
6 ENJEUX PHARES POUR UNE MEILLEURE STRATÉGIE

En partenariat avec la commune de La Roche-sur-Foron, le Programme Alimentaire Territorial a été approuvé. Ce plan stratégique, résultat d'une collaboration étroite, se déploie à travers six enjeux majeurs (voir ci-dessous), générant huit actions concrètes.

- **Adaptation au changement climatique et à la raréfaction des ressources.**
- **Accompagner à la transmission et à l'installation dans le domaine agricole.**
- **Diversification de la production alimentaire du territoire.**
- **Pérennisation des modes de vente existants en circuits courts.**
- **Diminution du gaspillage alimentaire.**
- **Alimentation saine et accessible pour les foyers les plus modestes.**



LA PRÉSERVATION DE NOS ALPAGES
AU TRAVERS D'UNE ADHÉSION

Adhésion à la Société Économique Alpestre, une association dédiée à la préservation des alpages et au soutien d'une activité pastorale dynamique. Cette collaboration permet de jouer un rôle dans la conservation des paysages et de l'environnement, ainsi que dans le maintien de la vie sociale dans les zones montagneuses et la promotion d'une culture montagnarde vivante.

8 LA TRANSITION

LA QUALITÉ DE L'AIR
UN ENGAGEMENT COLLECTIF

Approbation du règlement du Fonds Air Entreprises, lequel soutient financièrement les investissements des entreprises pour des travaux et l'acquisition de matériel visant à réduire les polluants atmosphériques au-delà de la norme réglementaire.Ce règlement, désormais commun à l'ensemble des intercommunalités du Plan de Protection de l'Atmosphère de la vallée de l'Arve, bénéficie du soutien financier de l'État, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Conseil Départemental de la Haute-Savoie et de l'ADEME.



Une convention de partenariat a également été signée avec l'Association Agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air de la région Auvergne-Rhône-Alpes (ATMO AURA) dans le but d'améliorer la connaissance de la qualité de l'air dans la Vallée de l'Arve.

LA CONSOMMATION ÉNERGÉTIQUE
VIA UN OUTIL DE MAÎTRISE

Le dispositif Voltalis est proposé à nos habitants et entreprises dans le cadre de notre Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Ce système permet de réduire leur consommation de chauffage électrique. Sans frais supplémentaires, cette solution intelligente contrôle les radiateurs, contribuant ainsi à la transition énergétique locale tout en soulageant le réseau électrique national lors des pics de demandes.



312
Installations en 2023
sur le territoire

LES ÉNERGIES RENOUVELABLES
PRODUCTION ET DISTRIBUTION DE BIOGAZ

Du biogaz est produit à partir des boues de la station d'épuration et des déchets du territoire, lesquels sont filtrés pour en extraire le biométhane. Celui-ci est par la suite réinjecté dans le réseau public GRDF.

Ce gaz est ensuite utilisé comme biocarburant (BioGNV), alimentant ainsi les véhicules du territoire, notamment la flotte de véhicules de la CCPR à la station de Saint-Pierre-en-Faucigny.



9 LES BÂTIMENTS

L'ENTRETIEN COURANT
DE TOUS LES SITES, SOIT 20 000M²



La chaudière du gymnase de Saint-Pierre-en-Faucigny a été remplacée, s'inscrivant ainsi dans un engagement en faveur de l'efficacité énergétique et du confort des usagers.



Remplacement du bardage bois au centre de loisirs, pour maintenir les installations en bon état et offrir un environnement agréable aux enfants.

DES AMÉLIORATIONS
POUR ANTICIPER LES BESOINS FUTURS

Installation d'un bâtiment modulaire à l'école de Chamboux pour répondre à l'ouverture d'une nouvelle classe en 2023-2024.



Choix de l'équipe et du projet architectural pour la réhabilitation/reconstruction du Groupe Scolaire de Toisinges en lien avec la commune de Saint-Pierre-en-Faucigny.



10 LA MOBILITÉ

L'OFFRE DE VÉLOS SE DÉVELOPPE À VITESSE GRAND V

La collaboration avec le SM4CC se poursuit en vue d'établir une antenne de location de vélos (Proxivélo) à proximité de la gare de La Roche-sur-Foron.



L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE EN RÉDUISANT L'USAGE DE LA VOITURE INDIVIDUELLE



En collaboration avec le Syndicat Mixte des 4 Communautés de Communes et le Pôle Métropolitain du Genevois français, une étude sur les mobilités de loisirs dans les zones rurales et montagnardes a été lancée.

L'objectif principal de cette étude était d'identifier des solutions alternatives de mobilité pour accéder au Plateau d'Orange, en prenant en compte les pratiques existantes et en s'inspirant des expériences de territoires similaires.

Les 3 scenari proposés par l'Agence Ecomobilité ont mis en lumière plusieurs options pour améliorer les déplacements vers le Plateau, telles que l'optimisation du stationnement, un jalonnement clair, l'encouragement du covoiturage, ou encore le développement de services de transport saisonniers.

5 stations citiz

3 arrêts HÉ! LÉMAN

LE PÔLE D'ÉCHANGE MULTIMODAL CONTINUE DE S'AMÉLIORER

En 2023, la réflexion s'est poursuivie concernant l'aménagement du Pôle d'Échange Multimodal et, de manière plus générale, du quartier de la gare.Cette initiative s'inscrit dans une volonté de développement d'un espace urbain fonctionnel, attractif et durable, capable de relever les défis de mobilité et d'urbanisation contemporains.



11 LE SPORT

LANCEMENT DES ACTIONS 4 SAISONS AVEC UN POTENTIEL NATURE EXISTANT

L'état des lieux centré sur les pratiques et activités de sport-loisirs réalisé en 2022, a permis de mettre en relief des enjeux forts pour le territoire dont découle un plan d'action dans une logique de pratiques quatre saisons.

LES ITINÉRAIRES DE RANDONNÉE POUR LA VALORISATION DU TERRITOIRE

Les attentes concernant les cheminements doux, tant de la part de la population résidente que des acteurs du sport-loisirs, ont incité la CCPR à s'engager dans l'élaboration d'un Schéma Directeur des Itinéraires de Randonnées (SDIR) en collaboration avec les services du département de la Haute-Savoie.



14 itinéraires
115 km

dont :

3 itinéraires VTT
2 itinéraires équestres
10 liaisons entre villages

LES BESOINS DU TERRITOIRE PAR UNE ADÉQUATION DE L'OFFRE

Depuis de nombreuses années, un engagement soutenu au ski scolaire est observé. De janvier à fin mars 2023, 1000 enfants des classes de CM1 et CM2 du territoire ont bénéficié des séances de ski nordique, encadrées par les deux éducateurs sportifs de la CCPR.

Cette année, le soutien du département a favorisé le renforcement des investissements en matériel, avec un renouvellement significatif du parc :



54 Paires de skis de skating
68 Paires de chaussures de ski de fond
40 Paires de bâtons
2 Carabines laser et tapis de tir

LA PLURALITÉ DU TERRITOIRE À TRAVERS DES ACTIVITÉS VARIÉES

L'étude réalisée sur l'accessibilité du Plateau d'Orange (voir page de gauche) a permis de recenser les activités qui y étaient pratiquées.

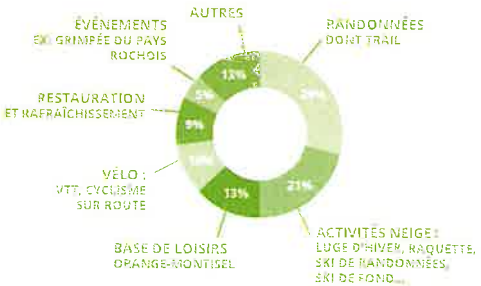

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

12 LA SOLIDARITÉ

FRANCE SERVICES
UNE OUVERTURE ATTENDUE

Une collaboration avec la Communauté de Communes d'Arve & Salève a permis le développement de deux sites France Services sur nos territoires respectifs. Cette initiative, portée par l'expertise de Faucigny Mont Blanc Développement, vise à renforcer les solidarités et à fournir des services essentiels à la population.

Dans cette perspective, France Services offre plusieurs avantages, notamment :

- un accompagnement humain et personnalisé ;
- des conseillers formés pour assister les habitants dans leurs démarches quotidiennes ;
- des partenariats nationaux ;
- un accès aux outils informatiques.

Soutenue financièrement par l'État et le Département de la Haute-Savoie, cette collaboration démontre un engagement profond envers le bien-être de la population, tout en renforçant l'accessibilité et la qualité des services proposés.

20
Usagers par jour

LES THEMATIQUES D'ACCOMPAGNEMENT :

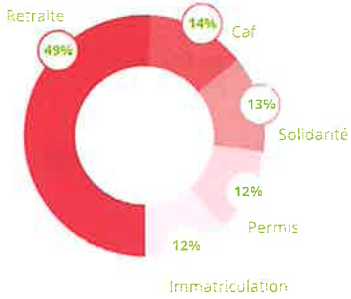



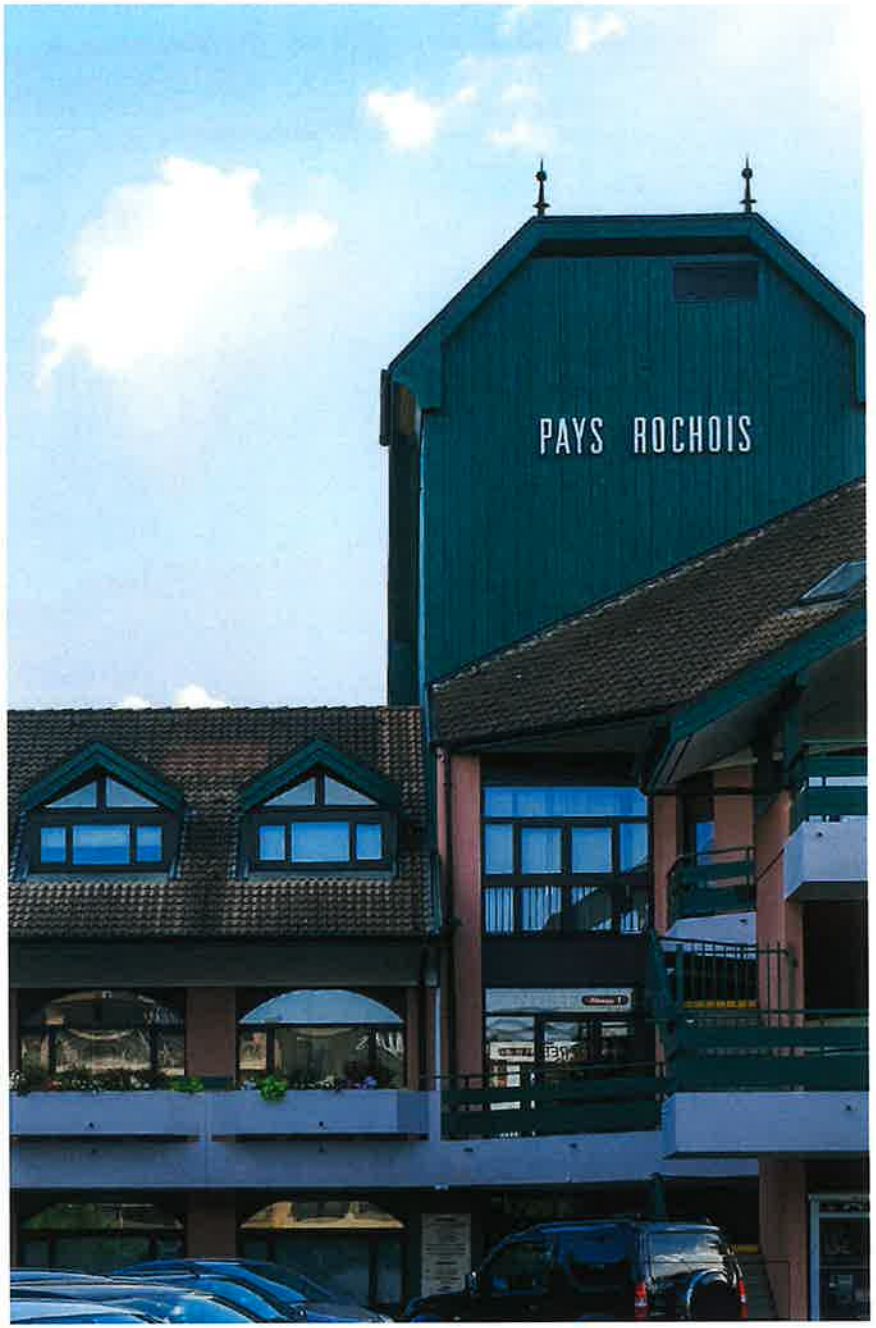

NOS COMMUNES :

Saint-Pierre-en-Faucigny
Amancy
Etaux
Arenthon Haute-Savoie
La Roche-sur-Foron
SAINT-SIXT
CORNIER
Saint - Laurent
La Chapelle-Rambaud

NOS PARTENAIRES :

haute savoie le Département
La Région
GENEVOIS FRANÇAIS
Arve & Salève
Pays du Mont-Blanc communauté de communes
Haute-Savoie Rénovation Énergétique
Faucigny Mont-Blanc DÉVELOPPEMENT
France services
4R
Communauté de Communes FAUCIGNY GLIÈRES
SM3A
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
PPA
éco mobilité
sivalor
fédération française des clubs alpins et de montagne
CITEO
ALVÉOLE
Voltalis
EPF HAUTE-SAVOIE
proximiti
HÉ! LÉMAN
SKI CLUB
ENILV
InnoVales
ID CUBE
Atmo France
proxivelo
citiz
LA BASE
Les verts de terre
DECHAMBOUX DÉCHETS SERVICES
Réseau Initiative
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT
LA FABRIQUE À VÉLO DU
COMPOSTAGE ROCHOIS
REPAR COOP

AMANCY
ARENTHON
CORNIER
ETAUX
LA CHAPELLE RAMBAUD
LA-ROCHE-SUR-FORON
SAINT-LAURENT
SAINT-PIERRE EN FAUCIGNY
SAINT-SIXT

Le Pays Rochois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

ADRESSE : 1 PLACE ANDREVETAN
74800 LA-ROCHE-SUR-FORON

TÉLÉPHONE : 04 50 03 39 92

E-MAIL : CONTACT@CCPAYSROCHOIS.FR

RETROUVEZ-NOUS SUR :

WWW.CCPAYSROCHOIS.FR

FACEBOOK : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS
LINKED : COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS ROCHOIS

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DE_IB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 26/06/2024

Le Pays Rochois

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELI3024-086-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

la roche sur foron

Saint Pierre

Arenthon Haute-Savoie

ETFAUX

Amancy

Saint - Laurent

SAINT-SIXT

CORNIER

Le Pays Rochois

C'est
29 912
Habitants en 2023

Une superficie de
93,9 km²

82,1%
De taux d'activité moyen

COMMENT SONT RÉPARTIES LES DÉPENSES DE LA CCPR SUR LA BASE DE 100 EUROS ?

TOTAL DES DÉPENSES : 37 545 641 EUROS *

31€ EAU ET ASSAINISSEMENT	15€ GESTION DES DÉCHETS
15€ ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION	12€ ENFANCE
11€ AMÉNAGEMENT	7€ ADMINISTRATION GÉNÉRALE
7€ ÉCONOMIE	2€ SPORT



* Ces éléments comprennent les dépenses de fonctionnement et d'investissement de tous les budgets de la Communauté de Communes.

OUVERTURE



France services
Liberté
Égalité
Fraternité

En collaboration avec la Communauté de Communes d'Arve & Salève, deux sites France Services ont été développés sur nos territoires respectifs.

Portée par l'expertise de Faucigny Mont Blanc Développement, cette initiative vise à renforcer les solidarités et à fournir des services essentiels à la population.

Soutenue financièrement par l'État et le Département de la Haute-Savoie, cette collaboration témoigne d'un profond engagement envers le bien-être de la population et renforce l'accessibilité et la qualité des services proposés.

Le Pays Rochois
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES



LES GRANDS PROJETS 2023

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240525-DELIB2024-085-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024

LA FERME DE CORBATTAZ

Le soutien à l'agriculture durable s'est intensifié grâce à une convention de coopération pour développer la Ferme de Corbattaz. Elle deviendra un laboratoire d'initiatives novatrices avec plusieurs projets à venir :

Aménagement de serres dédiées au maraîchage

Espace test agricole

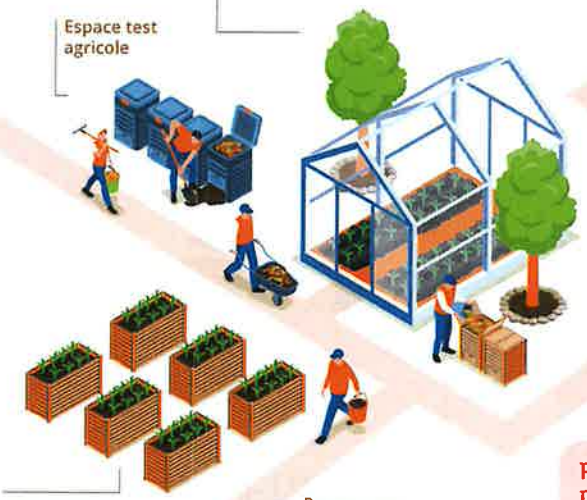

Mise en place d'une ferme collective

Programme de réinsertion professionnelle par le biais de l'agriculture

Sensibiliser au changement climatique avec des actions concrètes

Favoriser la découverte et l'appropriation du territoire par les enfants



Encourager la participation des enfants à la planification de leurs loisirs

150 Enfants par jour durant les vacances

POUR UN ÉPANOUISSEMENT DES ENFANTS

En plus d'assurer la sécurité et le bien-être des enfants, l'équipe pédagogique se concentre sur plusieurs préoccupations communes.

PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT

La CCPR a approuvé son Programme Local de l'Habitat (PLH), qui se décline en 12 actions sur une période de 6 ans.

Pour lancer une dynamique, certains travaux ont déjà été initiés, comme une pré-étude pour une opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH), qui vise à :

Apporter des aides financières, techniques et administratives



Aide aux travaux permettant l'amélioration énergétique des logements

45 % de tri

16 % de compostables



39 % de vraies ordures

La composition des ordures ménagères du Pays Rochois

DES ORDURES MÉNAGÈRES À VALORISER

Aujourd'hui, une grande partie des ordures ménagères n'en sont pas. Pour pallier les 16 % de biodéchets présents, la CCPR met gratuitement à disposition des solutions de compostage adaptées à chaque situation.

Accusé de réception en préfecture
074-247400724-20240625-DELIB2024-086-DE
Date de réception préfecture : 28/06/2024